

**NOUS SOMMES**

**LÀ**

**POUR  
FORMER**



## **PROGRAMME**

### **METTRE EN PLACE UN TUTORAT EFFICACE**

**Les 5, 12 ET 26 Octobre 2022**

**à l'IRFSS Croix Rouge de Bois Guillaume**



## **PUBLIC CONCERNÉ**

- Secteur / Métiers Professionnel du sanitaire, du social et du médico-social
- Situation professionnelle : ouvert aux salariés, libéral

## **PRÉ-REQUIS**

Prérequis de l'apprenant : Aucun

## **OBJECTIF(S) PROFESSIONNEL(S) DE LA FORMATION**

**A l'issue de la formation, vous serez capable de**

- Optimiser l'accueil des stagiaires
- Organiser le parcours de stage des étudiants pour leur permettre d'adapter les objectifs d'apprentissage à la réalité du terrain

## **OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES**

- Identifier les aspects réglementaires de la fonction de tuteur Analyser ses pratiques de la fonction tutorale
- Mettre en œuvre l'accompagnement clinique en stage et acquérir les compétences pédagogiques nécessaire à la fonction tutorale
- Accompagner l'étudiant dans sa progression ET maîtriser sa fonction de tuteur  
Elaborer des outils de supports et de suivi

## **CONTENU DE LA FORMATION**

### **La fonction de tuteur**

- Echanges à partir de l'expérience des stagiaires et de leurs observations
- Les textes réglementaires
- Le rôle et les missions du tuteur
- Les outils du tuteur : le référentiel, le portfolio

### **L'encadrement pédagogique**

- Représentations et perceptions du « rôle de stagiaire »
- Les processus d'apprentissage : quelques définitions
- Transmissions des savoir-faire et apprentissage de nouvelles tâches
- Savoir questionner, favoriser l'implication du « tuteur »
- Comment rendre une situation de travail formative ?

### **La compétence**

- Qu'est-ce qu'une compétence ?
- Comment l'identifier ? Comment la reconnaître ? Comment la décrire ?
- Les dimensions de la compétence : savoirs théorique, procédural, pratique et savoir-faire



### **L'accompagnement des stagiaires**

- L'accueil et l'intégration des stagiaires : la démarche d'écoute indispensable, l'entretien d'accueil. Quelles informations transmettre ?
- Les objectifs individualisés
- La charte d'encadrement
- L'explicitation des gestes : le pourquoi, le comment. La période d'observation
- Quand déléguer ? A quel moment donner à la personne la possibilité de faire ?
- Comment repérer les difficultés du stagiaire ?
- Le bilan de mi-stage
- Savoir valoriser la personne et lui permettre de progresser
- La relation tuteur /tutoré

### **L'évaluation des stagiaires**

- Qu'est-ce que l'évaluation ?
- Comment mener un entretien d'évaluation ? Les outils d'évaluation
- L'atteinte des objectifs
- L'utilisation du port folio
- Les situations emblématiques
- Les conditions d'une évaluation satisfaisant

## **RÉFÉRENCES ET DOCUMENTS D'APPUI**

- Références bibliographiques remises aux participants

## **INTERVENANT(S)**

Valérie AURIBAUT cadre de santé ayant une expérience dep lus de 10 ans en IFSI

## **MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES**

- Présentiel
- Apports théoriques Travaux de groupe
- Simulation, jeux de rôles
- Nature des supports pédagogiques remis / PAPIER

## **MOYENS TECHNIQUES**

- Typologie de la salle : salle de formation adaptée

## **CAPACITÉ D'ACCUEIL PAR SESSION**

- Seuil minimum d'ouverture de la session : 5
- Capacité maximum d'accueil : 12

## **DURÉE**

- En nombre d'heure et jour : 3 jours soit 21 h



## LIEU DE LA FORMATION

- Présentiel : allée u Québec ou chemin de la Bretèque 76 BOIS GUILLAUME

## VALIDATION

**Test de positionnement amont** : Questionnaire en ligne et quizz

**Evaluation et validation des compétences** : Evaluation continue

**Sanctions de la formation** : Attestation de fin de formation (attestation des acquis)

## DELAIS D'ACCES

- Accès par modularité : Non
- Conditions d'accès : Pas de sélection

## DATE(S) DE LA FORMATION

- **Les 5 – 12 et 26 Octobre 2022 de 9h à 17h**

## INDICATEURS DE RESULTAT

- En 2020, 97% des apprenants sont satisfaits de nos formations (Formations continues en sanitaire et sociale et Santé et Sécurité au Travail confondus)

## TARIF (en €)

- 510 € pour la session par personne

## MODALITÉS DE FINANCEMENT

- Selon la PE : A.I.F, OPCO,

## ACCESSIBILITÉ DE LA FORMATION

Rappel des obligations des organismes de formation (cf. loi de 2005) :

- Accueillir les personnes handicapées en formation sans discrimination ;



Garantir l'égalité des droits et des chances des personnes handicapées, pour accéder à la formation et à la qualification, mais aussi pour leur permettre de valider leur parcours.

Afin de renforcer la qualité et l'efficacité de son accueil par une meilleure connaissance des attentes de ses publics qu'ils soient en situation de handicap ou non :

- Accessibilité pédagogique des formations : penser et organiser l'accueil des personnes handicapées avant même de les accueillir.
- Capacité des équipes à organiser la compensation du handicap des personnes en formation, autant que nécessaire.
- Accessibilité de l'ensemble des locaux du centre de formation.
  
- Adaptation des moyens de la prestation : accessibilité de la formation
- Accessibilité du site (cf. livret d'accessibilité)
- Mentions d'accessibilité à tous types de handicap (pictogrammes, cf. loi de 2005)
- Référents handicaps  
Véronique VATTIER sur Bois Guillaume

## CONTACT

- ROIRANT Thomas 02 35 59 40 76

Centre Régional de Formation Professionnelle Normandie

Alençon (61) -Bois Guillaume (76)- Mondeville (14)



**Siret** : 775 672 272 27523 **NDA** : 11 93 062 03 93